

R 485 Gerbeurs à cond. accompagnant

Objectifs

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- Maîtriser la conduite des chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R485 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R485 de la catégorie visée.

Public Visé

Toute personne appelée à manipuler un chariot de manutention automoteur gerbeur à conducteur accompagnant.

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Pré Requis

- Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées)
- Posséder les aptitudes médicales requises
- Comprendre le français

Parcours pédagogique

Contenu pédagogique :

FORMATION THEORIQUE

A. Connaissances générales

- Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur (conformité du matériel, notice d'instructions, formation, autorisation)
- De conduite, aptitude médicale, vérifications réglementaires, vérification et entretien du matériel...),
- Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, recommandation...),
- Rôle et responsabilités du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait...),
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés.

B. Technologie des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant

- Alimentation en énergie électrique des gerbeurs, différents types de batteries,
- Terminologie et caractéristiques générales (hauteur, levée libre, portée, capacité),
- Différentes technologies de batteries d'accumulateurs – Intérêt des batteries gel ou lithium pour la sécurité,
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes, notamment de translation et d'élévation,
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité – Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs,
- Equipements de préhension de charges disponibles pour les gerbeurs, leurs utilisations possibles,
- Paramètres de fonctionnement ajustables par un technicien spécialisé en fonction des conditions d'utilisation (vitesse maximale, rampes d'accélération et de freinage...),
- Intérêt de l'option de mise à hauteur automatique des bras de fourches (sur certains modèles de gerbeurs).

C. Les principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant – Les catégories de CACES®

• Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention :

- o Gerbeurs à conducteur accompagnant concernés par la recommandation R.485,
- o Transpalettes et gerbeurs ≤ 1.20 m concernés par la recommandation R.366 et la recommandation régionale n°2 de la Carsat Centre-Ouest (3CTACA),
- o Chariots à conducteur porté concernés par la recommandation R.489,
- o Chariots tout-terrain concernés par la recommandation R.482,
- o Autres chariots de manutention.
- Catégories de CACES® R.485 pour les gerbeurs à conducteur accompagnant.

D. Notions élémentaires de physique

- Evaluation de la masse et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées, selon le lieu et l'activité,
- Conditions d'équilibre (moments, renversement, basculement...).

E. Stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant

- Conditions d'équilibre du chariot,
- Facteurs qui influent sur la stabilité latérale (renversement) et longitudinale (basculement), durant les manutentions et pendant les déplacements,
- Lecture de tableaux et d'abaques de charge (charge maximale en fonction de la position du centre de gravité de la charge, de la hauteur de levage...),
- Positionnement approprié de la charge sur le porte-charge.

F. Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant

- Principaux risques - Facteur(s) de risque et moyens de prévention associés :
 - o Renversement latéral du gerbeur (dévers, sol en mauvais état, translation charge haute, vitesse excessive en courbe...),
 - o Basculement du gerbeur vers l'avant (pente, surcharge, translation charge haute...),
 - o Chute du chariot depuis un quai (pont de liaison défaillant ou mal positionné, mouvement du camion...), un hayon (surcharge, absence ou défaillance des butées...), une rampe...

CONSUL TEAM - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93830410283

CONSUL TEAM

2 Rue de la Seyne - Centre d'Affaires OPTIMUM - 83140 SIX FOURS LES PLAGES
Tél. : 0494622484 - Site internet : www.consul-team.fr - e-mail : contact@consul-team.fr
SAS au capital de 2250 - N° TVA Intra. : FR11519631360 - Code NAF : 8559A

- o Renversement de la charge au sol ou sur un piéton,
 - o Chute de la charge lors de la dépose (mauvais positionnement sur les lisses du palettier),
 - o Ruine de tout ou partie d'un palettier (surcharge de lisse, détérioration d'échelle, soulèvement de lisse dû à l'absence de clavette...),
 - o Heurts de personnes ou d'engins,
 - o Chute de plain-pied lors de la translation, notamment en cas de heurt d'un obstacle en reculant sur un sol encombré,
 - o Chute de hauteur du conducteur (quai, hayon...),
 - o Ecrasement / coincement d'une partie du corps (main, pied...) du conducteur entre un obstacle et le châssis, le timon, les roues... lors de manœuvres sur un site exigü ou dans des passages trop étroits,
 - o Heurt d'un obstacle en hauteur (poutre, linteau, sprinkler, dispositif d'éclairage...),
 - o Risques liés au manque de visibilité (défaut d'éclairage, charge masquant la visibilité...),
 - o Risques liés à la mise en œuvre des batteries d'accumulateurs (brûlures au contact de l'acide, modalité de réalisation des opérations courantes (connexion / déconnexion, manipulation, mise en charge...),
 - o Risques liés à l'utilisation des énergies mises en œuvre (mécanique, électrique, hydraulique...),
 - o Risques de TMS (lombalgie...) liés notamment à l'absence de mise à hauteur des palettes lors des manutentions manuelles,
 - o Risque d'incendie / explosion (en particulier de la batterie / du chargeur).
 - Repérage de ces risques potentiels, sur le trajet à parcourir et lors des opérations à effectuer,
 - Transport et élévation de personnes : connaître les interdictions (élévation sur les bras de fourche...), savoir expliciter et justifier les applications autorisées.
- G. Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Identification des différents types de palettes et contenants existants en fonction de leurs caractéristiques,
 - Connaissance de leurs limites d'emploi,
 - Fonctionnement, rôle et utilité du dispositif automatique de mise à niveau des bras de fourche,
 - Vérification de l'adéquation des paramètres de fonctionnement ajustables (vitesse maximale, rampes d'accélération et de freinage...) aux conditions d'utilisation,
 - Positionnement du conducteur par rapport au gerbeur dans les différentes situations d'utilisation (translation, pente, gerbage / dégerbage, sur un hayon, dans un véhicule...),
 - Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance sur le gerbeur (panne, incendie...) ou la charge (renversement,
 - Epandage accidentel de marchandises...),
 - Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser,
 - Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur,
 - Interprétation des pictogrammes de manutention sur les charges,
 - Interprétation des pictogrammes relatifs aux risques chimiques, biologiques et bactériologiques,
 - Interprétation des panneaux de circulation,
 - Plan de circulation, consignes de sécurité, protocole de chargement / déchargement : exploitation de ces documents, intérêt de ces informations pour le cariste,
 - Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives (drogues, alcool et médicaments),
 - Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention (téléphone mobile, diffuseur de musique...).

H. Vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant

- Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au conducteur, réalisation pratique de ces tâches,
- Principales anomalies concernant :
 - o Les chaînes et mécanismes de levage,
 - o Le circuit hydraulique,
 - o Les organes de freinage et de direction,
 - o Les bandages,
 - o Etc.

FORMATION PRATIQUE

A. Prise de poste et vérification

- Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage, signification du macaron apposé par l'organisme...),
- Vérification visuelle de l'état du gerbeur (châssis, roues, mât, charpente, jupe, capot de batterie...) afin de détecter les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,
- Vérification du fonctionnement du gerbeur (translation, direction, élévation...),
- Vérification du bon fonctionnement des organes et dispositifs de sécurité (sécurité de timon haute / basse et inversion de sens de marche, arrêt d'urgence, dispositif de condamnation, freinage, éclairage, avertisseur sonore, dispositifs de signalisation sonores ou lumineux, protecteurs...),
- Vérification du branchement et de la charge de la batterie d'accumulateurs,
- Vérification de l'adéquation des paramètres de fonctionnement du chariot (vitesse maximale, rampes d'accélération et de freinage...) aux conditions d'utilisation,
- Vérification de l'adéquation du gerbeur aux opérations de manutention à réaliser (charge à manutentionner, distance de son centre de gravité, capacité effective du chariot et de son équipement de préhension de charges, hauteur de levage...).

B. Conduite et manœuvres

- Manœuvrer et diriger le gerbeur, en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge...
 - o Adopter une position latérale au timon adaptée à la manœuvre en cours,
 - o Regarder dans le sens de la marche pour conserver une bonne vision du parcours, y compris avec une charge limitant la visibilité,
 - o Regarder en arrière lors du recul pour s'assurer de l'absence d'obstacle au sol,
 - o Veiller à la stabilité de la charge,
 - o Veiller à la sécurité des piétons éventuels (croisements d'allées, portes...),
 - o Orienter le gerbeur dans le sens approprié et adapter sa vitesse en pente.
- Pour chaque manutention, contrôler au moyen de l'abaque ou du tableau des charges que la manutention est possible compte tenu de la capacité effective, de la hauteur de levage et de l'équipement porte-charge dont le gerbeur est équipé.
- Prendre et déposer une charge au sol
 - o Evaluer la position du centre de gravité de la charge,
 - o Positionner le gerbeur pour effectuer la prise,
 - o Prendre la charge de manière à en assurer l'équilibre,

CONSUL TEAM - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93830410283

CONSUL TEAM

2 Rue de la Seyne - Centre d'Affaires OPTIMUM - 83140 SIX FOURS LES PLAGES
Tél. : 0494622484 - Site internet : www.consul-team.fr - e-mail : contact@consul-team.fr
SAS au capital de 2250 - N° TVA Intra. : FR11519631360 - Code NAF : 8559A

- o S'assurer que le lieu de dépose est approprié,
- o Déposer la palette avec précision à l'endroit déterminé.
- Effectuer le gerbage et le dégerbage de charges en pile
- o Apprécier le nombre maximal de niveaux sur lesquels les charges peuvent être empilées sans écroulement ou basculement de la pile,
- o Positionner le gerbeur face à la pile pour effectuer la prise / la dépose,
- o Prendre / déposer une charge sur une pile sans en compromettre la stabilité.
- Effectuer le stockage / le déstockage à tous les niveaux d'un palettier
- o Localiser l'emplacement de stockage selon des instructions reçues,
- o Apprécier les risques liés au stockage / déstockage à cet emplacement (en particulier état des lisses et présence des goupilles anti-soulèvement),
- o Vérifier le bon état du support de charge (palette...) et la qualité de son conditionnement (stabilité, banderolage...),
- o Positionner le gerbeur face à l'emplacement de stockage,
- o Prendre / déposer la charge dans l'alvéole.
- Réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière
- o S'assurer que toutes les conditions permettant le chargement / le déchargement sont remplies, notamment immobilisation et/ou calage pour interdire le départ inopiné du camion (protocole de sécurité),
- o Vérifier que le gerbeur est adapté, compte tenu du gabarit du véhicule, de la résistance du plancher, de la présence des raidisseurs latéraux...,
- o Mettre en œuvre les dispositions et moyens permettant un accès en sécurité à la plate-forme du véhicule (niveleur correctement positionné, pont de liaison adapté et immobilisé...),
- o Recourir, le cas échéant, à un système d'éclairage adapté à l'intérieur du véhicule ou sur le gerbeur,
- o Adapter la vitesse et la trajectoire du gerbeur à l'entrée, à la sortie et à l'intérieur du véhicule,
- o Prendre / déposer les charges conformément au plan de chargement, en optimisant la répartition des charges dans le volume utile.
- Effectuer le chargement et le déchargement d'un véhicule au moyen d'un hayon
- o S'assurer que toutes les conditions permettant le chargement / le déchargement sont remplies, notamment immobilisation et/ou calage pour interdire le départ inopiné du camion (protocole de sécurité),
- o S'assurer que la CMU du hayon est appropriée aux poids cumulés du gerbeur et des charges à manutentionner puis vérifier l'état et le fonctionnement du hayon (dispositifs de sécurité, butées escamotables...) ainsi que la présence des documents requis (rapport de vérification périodique du hayon...)
- o Vérifier que le gerbeur est adapté, compte tenu du gabarit du véhicule, de la résistance du plancher, de la présence des raidisseurs latéraux...
- o Mettre en place une signalisation adaptée pour prévenir les risques liés à la circulation des véhicules et piétons au voisinage du hayon,
- o Recourir, le cas échéant, à un système d'éclairage adapté à l'intérieur du véhicule ou sur le gerbeur,
- o Adapter la vitesse et la trajectoire du gerbeur à l'intérieur du véhicule,
- o Prendre / déposer les charges conformément au plan de chargement, en optimisant la répartition des charges dans le volume utile.
- Manutentionner une charge longue, un conteneur rigide contenant un liquide et une charge déformable (sac, big bag...)
- o Pour chaque cas, définir une méthode de prise et de manutention permettant d'assurer la stabilité de la charge (flexibilité, glissement...),
- o Prévoir et mettre en œuvre les dispositions et les moyens adaptés.
- Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
- Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de la charge ou du chariot, et choisir un parcours adapté,
- Stationner et arrêter le gerbeur en sécurité.
- C. Fin de poste – opérations d'entretien quotidien – maintenance
- Effectuer les opérations d'entretien journalier,
- Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels, faire l'appoint si nécessaire et mettre le gerbeur en charge,
- Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

Tests CACES®

Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention :

- D'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- D'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention :

- D'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- D'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués,
- D'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser la conduite des chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R485 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R485 de la catégorie visée.

Méthodes mobilisées

- Apports théoriques avec un support papier ou sur une clé USB
- Exercices pratiques & mises en situations
- Présentation de la formation avec la mise en œuvre des moyens audiovisuels appropriés

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur habilité CARSAT

Méthodes d'évaluation

Attestation de formation, délivrance de la carte CACES en cas de réussite aux tests théoriques et pratiques

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 31/01/2025 | fin validité : 31/01/2030

1: Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 485 catégorie 1 Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant - RS 6937

2: Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 485 catégorie 2 Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant d'hauteur de levée > 2.5m - RS 6938

